



Conseil économique et social

Distr. générale
2 juillet 2012
Français
Original : anglais

Dixième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques

New York, 31 juillet-9 août 2012

Point 11 d) de l'ordre du jour provisoire*

**Fichiers de données toponymiques et des nomenclatures
géographiques : normes relatives aux données
et interopérabilité**

Méthode d'interopérabilité des toponymies dans l'infrastructure nationale de données spatiales

Présenté par la Finlande**

Résumé***

Le Bureau national de topographie de la Finlande maintient à jour un Registre des noms géographiques, qui est le principal dépositaire national des noms de lieux normalisés. Plusieurs autres organisations stockent également dans leurs bases de données des noms comme attributs d'objets spatiaux.

L'infrastructure nationale de données spatiales en Finlande vise notamment à éviter le double emploi en matière de collecte, de gestion et de mise à jour de l'information spatiale. Le Bureau national de topographie de la Finlande a donc proposé une méthode d'interopérabilité des toponymies dans l'infrastructure finlandaise des données spatiales. La méthode se fonde sur les composantes existantes en matière d'interopérabilité, y compris sur des identifiants exclusifs permanents d'objets présents dans le Registre des noms géographiques et l'interface du Bureau national de topographie de la Finlande au Service Web d'accès à des données géographiques.

* E/CONF.101/1.

** Établi par Teemu Leskinen, du Bureau national de topographie de la Finlande.

*** Le rapport peut être consulté *in extenso* uniquement dans la langue de l'original à l'adresse suivante : <http://unstats.un.org/unsd/geoinfo/UNGEGN/ungegn/Conf10/html>.



D'après la méthode proposée, une organisation extérieure stocke dans un premier temps, dans les cas qui s'y prêtent, les identifiants de lieux comme attributs de ses objets spatiaux respectifs. L'organisation peut ensuite rechercher les identifiants de lieux grâce au Service Web d'accès à des données géographiques du Bureau national de la topographie ou dans le Registre des noms géographiques, selon que de besoin. L'organisation n'a donc pas besoin de gérer ou d'actualiser elle-même les noms attribués à ses objets spatiaux.
